

Paimpol/Missouri, années 1780-années 1820

En guise d'introduction

PAIMPOL, 1799

Les historiens connaissent bien la question de la course française contre les navires américains durant la Quasi-guerre. Elle a été abordée le plus souvent de manière sérielle, que ce soit comme épisode d'une longue histoire corsaire de tel ou tel port ou comme phase de l'histoire des relations franco-américaines¹. Les sources en sont bien connues mais surtout celles qui, à Paris, arrivent en fin de processus administratif en déterminant bonnes et mauvaises prises. Il existe une voie alternative que je me propose d'emprunter ici en utilisant les archives du tribunal de commerce de Paimpol et en sélectionnant parmi les neuf prises (sur les plus de 800 à l'échelle nationale) traitées par les magistrats paimpolais le seul cas de la Carolina, en hiver 1799². En me situant au ras du sol pour scruter le premier temps de l'enquête menée comme il se doit sur l'affaire, je veux travailler la rencontre au sens plus concret du terme et me poser avec les acteurs de cette histoire une question fondamentale : qu'est-ce qu'un Américain ? Car c'est bien cela qui est en jeu quand il s'agit de déterminer l'identité et donc la licéité de la prise. Il faut pouvoir reconnaître ce nouvel acteur, le marin américain, qui arrive en éclaireur de sa nation pour la faire exister sur la scène mondiale³. C'est de rencontre au sens plein du terme dont il est question : connaître et reconnaître l'autre constitue l'essentiel du processus à l'œuvre, non pas ici dans un grand port atlantique qui aurait déjà été accoutumé aux affaires américaines depuis la Guerre d'Indépendance (Nantes, Bordeaux...) mais depuis un de ces petits ports bretons dont l'importance a tellement décliné au XVIII^e siècle que les historiens peinent à s'y intéresser, comme s'il ne s'y produisait plus d'histoire.

Il y a deux histoires à raconter : celle de la prise en mer et celle de l'enquête⁴. Elles sont indissociables car on ne connaît la première que parce qu'elle est

enchâssée dans la deuxième qui vise à la mettre à jour. Mais les deux sont capitales, prises dans les rets d'une archive judiciaire contrainte par un formalisme évident et par une finalité unique, la détermination de la nationalité des marins, de leur vaisseau et des marchandises qu'il transporte.

Tentons de synthétiser le premier récit, dont les versions diffèrent en fonction du locuteur. Le premier à présenter les faits est François Pierre, le corsaire qui a convoyé la Carolina jusqu'en Bretagne. Le Courageux est un navire corsaire dont les armateurs sont des Malouins associés à des Paimpolais. Commandé par Arthur Le Roux, de Bréhat, il sort en Manche depuis Saint-Malo en janvier 1799, et un jour indéterminé, « à l'heure première du matin », il avise au large de Star Point un navire qu'il suppose être américain et qui vient d'être freiné sur sa route par un autre corsaire, le Hussard, mais sans succès. Il le chasse durant trois heures avant de pouvoir le héler mais constate qu'un canot a été descendu pour libérer les sabords. Chacun est sous son pavillon, bien identifiable, et c'est la Carolina qui tire la première. Le combat s'engage et la canonnade se révélant insuffisante, Arthur Le Roux décide d'un abordage. Le navire américain se met en travers, tire à mitraille mais ne peut éviter la prise d'assaut et la reddition. Le Roux charge alors une quinzaine de ses hommes, commandés par François Pierre, de mener la Carolina à Bréhat, à la consignation de Corouge-Kersaux (Corouge de Kersaux avant la Révolution), le plus important armateur de la place de Paimpol.

Interrogé sur cette version, William Malcolm, le capitaine de la Carolina, a bien sûr reconnu le combat en légitimant sa position : « a répondu qu'il ne savait pas pourquoi il aurait été tenu d'attendre et de recevoir la visite d'un corsaire ; qu'il faisait sa route et qu'il ne molestait personne et qu'il ignorait de quelle nation était le navire qui l'attaquait ; que d'ailleurs on lui a hélé que c'était un lougre anglais, et a répondu qu'il se souciait fort peu ce qu'il était, qu'il ne s'arrêterait pour aucune nation ». Quant à sa situation particulière de navire de commerce particulièrement bien armé, Malcolm affirme n'avoir reçu que des ordres oraux de ses armateurs lui autorisant la défense ; mais dans le même temps, parmi les pièces confisquées à bord, les enquêteurs ont retrouvé le formulaire signé de John Adams (le président des États-Unis) et Timothy Pickering (son secrétaire d'État) autorisant la Carolina, en vertu de la loi du 9 juillet 1798, à attaquer et saisir tout navire français armé. Le conflit était inévitable, France et États-Unis sont en (quasi)-guerre.

Reste que l'équipage de Malcolm est moins assuré que le capitaine. Peter Willis, apprenti à bord, affirme que les hommes étaient réticents devant l'ordre de combat, bien qu'ils s'y soient livrés « avec tête et chaleur » une fois celui-ci engagé – et engagé à l'initiative de la Carolina, le premier coup étant tiré par le canonier Evan Edward. John Teaton confirme, lui, que Malcolm avait annoncé « que ce pouvait être un lougre anglais qui eut pressé la partie de son équipage démunie de lettre de protection ». Le capitaine aurait joué de la peur, très pré-

sente chez les marins américains, d'être engagés de force dans la Royal Navy. Son second et son maître d'équipage confirment ses dires, mais un marin, Olof Modin donne une version différente, en narrant

« que l'équipage dont il faisait partie s'était d'abord refusé aux ordres du combat donné par le capitaine Malcolm, qu'il s'était même retiré sur le gaillard de devant d'où ce capitaine vint les forcer à se rendre sur les pièces de canon, les menaçant de la perte de leur salaire s'ils n'obéissaient et ne se battaient. Que ce fut le capitaine lui-même qui mit le feu aux deux derniers canons qui furent tirés à bâles et à mitraille au moment où le corsaire français aborda le navire La Caroline. que le maître d'équipage s'étant permis d'observer à son capitaine de ne pas faire une résistance plus opiniâtre il fut brusquement repoussé et le capitaine s'empara lui-même de la mèche à feu et fit partir les deux derniers coups de canon qui furent tirés ».

Le témoignage révèle à la fois que les faits sont délicats à démêler et que chacun, dans ce bref épisode de deux à trois heures (la durée du combat varie selon les récits), a des intérêts différents. Ce croisement d'intérêts signale en fait ce qui se joue ici : François Pierre le Français, William Malcolm l'Américain, Olof Modin le Suédois n'ont pas, en cet hiver 1799, intérêt au même récit.

Ce sont ces enjeux que l'enquête menée par le tribunal de commerce a dû dévoiler. Elle l'a fait en mettant d'abord en relation très concrète un certain nombre d'habitants de Paimpol et de ses environs et un équipage bigarré. Lorsque le navire est encore en rade de Bréhat, sur avis du commissaire de la Marine de Paimpol, Garnier, ce sont d'abord le juge de paix du canton de Paimpol, Joseph René Morand, et deux greffiers, Louis Le Prieur, de Plounez, et François Le Dauphin, de Paimpol, qui montent à bord et y retrouvent Étienne Henry et Jean Le Gall, préposés aux douanes nationales, le corsaire François Pierre et l'armateur Corouge-Kersaux. Une fois qu'il a pris connaissance du rapport de Pierre, le juge fait appel à Louis Thomas, de Kéridy, comme interprète (il sera aussi chargé de la traduction des pièces inventoriées sur le navire par deux marins paimpolais, François Le Bolloche et Louis Le Hénaff, et confisquées par le juge), et à Yves Morel, de Bréhat, comme adjoint auditeur. Les autorités considèrent que Malcolm doit habiter Paimpol, contrairement à son équipage vraisemblablement consigné à bord. Il s'installe donc « chez la citoyenne Anne Castel femme Cahin chez laquelle il a appris que logeaient plusieurs capitaines étrangers auxquels il a voulu se réunir », les solidarités de classe l'emportant ici sur toute autre considération.

Les interrogatoires peuvent alors commencer. Parmi les quinze hommes qui accompagnaient François Pierre deux se voient demander de confirmer le rapport : Gilles Pacarin, de Vivier, et Noël Rochard, de Saint-Enogat, remplissent leur tâche consciencieusement. Puis vient le tour de l'équipage de la Carolina. Mais l'entreprise est interrompue après deux entretiens : Corouge-Kersaux

signale que le navire ne peut demeurer en rade de Bréhat sans risque et qu'il faut le transférer à Binic. Les enquêteurs quittent donc le navire et doivent faire venir le reste de l'équipage à Paimpol pour la suite des interrogatoires. Dans les manœuvres, on devine une population bréhatine, binicaise et paimpolaise attentive à ces circulations de marins inconnus, chose coutumière sans doute mais peut-être rendue curieuse par la nature américaine desdits marins.

C'est bien cette nature américaine qui est au cœur de l'enquête : il faut déterminer la nationalité des marchandises, leur origine et leur destination, et la nationalité de l'équipage. Pour ce faire les enquêteurs ont à leur disposition l'équipage lui-même et l'ensemble des pièces confisquées. Il se trouve qu'aucune contradiction n'est décelable entre les paroles et les écrits, mais que seuls le capitaine et son second connaissent exactement à la fois la cargaison, les armateurs et les destinataires. La Carolina, navire de 258 tonneaux, trois mats, deux ponts et six canons, est armé par deux sociétés de Charleston, James & Edwin Gardener et Ward Pennunn & George Henry Inglis. La cargaison a été chargée à Savannah et comprend 260 boucauts de tabac en feuilles, 131 balles de coton, 10 tonnes de bois de Campeche et 73 barriques de riz ; il faut y ajouter 6000 merrains qui appartiennent en propre au capitaine. Un ensemble de compagnies a participé au conditionnement à Savannah (Meins & Mackey, Johnston, Robertson & C°, Smiths Sons & Andersen, Kennedy & Parker, William Gibbons & Son) sans que leur rôle précis soit décelable en l'état. Le tout semble destiné à Simpson & Davidson, à Londres. Des pièces prouvent d'ailleurs – et Malcolm ne s'en cache pas – que la Carolina a déjà effectué en 1798 un voyage similaire. Le juge Morand est donc face à un cas très simple : la Carolina, de prime abord, paraît sans ambiguïté de bonne prise puisqu'engageant le commerce avec l'ennemi – même si ce n'est pas à Paimpol que cela se décidera in fine – loin de certaines subtilités que la justice a du mal à démêler quand des manœuvres illégales se cachent sous de multiples opérateurs.

L'équipage pose d'autres soucis. On comprend facilement, à lire les témoignages, que les marins aient pu être angoissés à l'idée d'être pris par un navire anglais et donc soumis à la presse⁵. Car rien n'aurait alors prouvé leur citoyenneté américaine – et celle-ci, au demeurant, n'aurait pas été une garantie sûre face aux autorités britanniques qui considèrent encore que d'Américains il ne peut pas réellement y avoir – puisque le seul papier officiel en la matière avait été perdu par la grande majorité d'entre eux. Il n'y a guère que William Malcolm et son second, David Bridgford, qui affirment posséder la fameuse lettre de protection. Les archives n'ont conservé que celle de Bridgford, ce qui tendrait à prouver qu'il est reparti en mer sans protection juridique, sauf s'il avait un double. La lettre, datée du 2 novembre 1797, a été produite par Joshua Sands, collecteur du district de New York et assure donc que Bridgford est citoyen américain, alors âgé de 45 ans, les cheveux gris, d'une taille de cinq pieds et neuf pouces et remarquable par l'absence de deux phalanges à l'index de la

main droite. Il aurait déclaré demeurer à Londres, mais s'est ravisé en disant avoir été mal compris, en saisissant où pouvait le mener une telle déclaration. De Malcolm on ne sait que ce qu'il dit de lui-même : il a 29 ans, il est né à New Bern en Caroline du Nord et habite à Charleston depuis quatre ans.

Les autres hommes à bord n'ont aucun papier. Malcolm les décrit comme quatre Prussiens, ou Allemands, et sept Américains ; Bridgford comme des Américains sauf « deux ou trois qu'il croit être prussiens ou danois ». Peter Willis, l'apprenti de Malcolm, âgé de 15 ans, précise, pour sa part, qu'il s'agit de trois Allemands, un Danois, un Suédois et des Américains. Les enquêteurs ne demanderont à aucun d'entre eux sa citoyenneté : on ne s'enquiert que de leurs lieux de naissance et de résidence, qui doivent donc suffire, sachant qu'aucun rôle d'équipage à jour n'est trouvé sur le vaisseau mais que d'autres plus anciens donnent quelques informations sur des membres de l'équipage déjà embauchés lors de voyages précédents par Malcolm. On compte donc Peter Willis (15 ans, de Charleston), William Laden (25 ans, de Boston), Thomas Foabs (23 ans, de Charleston), Thomas Griffiths (22 ans, de Boston), Thomas Smith (27 ans), Evan Edward (22 ans), John Teaton (du Brandebourg), John Frederick Gasse (du Brandebourg), Otto Daniel Wittmack (24 ans, des environs de Copenhague), Frederik Christian Jurgens (vraisemblablement danois), et Olof Modin (23 ans, sans doute suédois). Ces marins sont donc jeunes, mais leur capitaine l'est presque autant ils sont originaires de Boston et de Charleston d'une part et de trois pays d'Europe du Nord d'autre part, mais aucun ne peut prouver quoi que ce soit. Les enquêteurs doivent donc les croire sur parole, dans une affaire qui n'appelle pas de doute. À titre de comparaison, le cas du *Delight*, sur lequel le juge Morand devra travailler l'année suivante, sera plus ardu : il est apparu probable que la destination affichée, Hambourg, cachait des livraisons en Angleterre et qu'un marin anglais avait passé du temps à bord, probablement pour piloter le vaisseau américain jusque *Darmouth*⁶.

La rencontre ici est de donc de deux ordres. Au fil des quelques semaines qu'a duré l'affaire, elle est d'abord physique. Les Malouins, Paimpolais et autres ont pu et dû partager des bribes de vie avec des Américains, dans le cadre très officiel d'une enquête qui induit le temps de parole et les manières d'entrer en contact mais qui ne les limite pas. Il faut aussi interroger le silence des archives, en l'occurrence les longs moments écoulés entre les interrogatoires, les journées partagées, les mots échangés, les gestes également car l'incompréhension devait régner, à Bréhat, à Binic comme à Paimpol. L'essentiel réside dans les milieux touchés par cette rencontre : on n'est pas là dans les ministères parisiens ou les milieux négociants nantais mais sur le pont des navires et les quais de petits ports. On y voit effectivement un juge de paix et un armateur, mais surtout une foule de gens de peu pour qui les Américains apparaissent soudainement. La rencontre est aussi juridique puisque dans le contexte difficile des guerres révolutionnaires, parmi lesquelles il faut compter

la Quasi-guerre, l'identité des biens, des vaisseaux et des équipages est de première importance. Il faut donc définir juridiquement les Américains, les faire apparaître par le droit aux yeux du monde, pour qu'ils aient une place dans le concert des nations⁷.

EN AMONT, EN AVAL

Cette place a été construite à Paimpol lors de ce moment d'une exceptionnelle densité qui court de 1797 à 1800, durant lequel le juge de paix et ses acolytes ont eu à traiter neuf cas, dont les trois derniers étaient en fait localisés à Perros Guirec. Ni en amont ni en aval on ne retrouve une telle possibilité de rencontre, donc de reconnaissance. En amont, Paimpol n'était pas un port d'une taille suffisante pour se lancer dans le commerce avec les États-Unis au moment de la Guerre d'Indépendance ou en ses lendemains⁸. Non que la ville, en forte croissance dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, se soit contentée d'un trafic local. Le cabotage européen y est habituel et le voyage du brigantin la Sophie en est représentatif : l'armateur François Le Bigot, en 1791, transporte des vins rouges et des eaux-de-vie d'Alicante vers Paimpol, Saint-Malo et Rouen, le tout en lien avec la banque Hogguer Grand d'Amsterdam⁹. Mais l'Amérique demeure un horizon très lointain, on ne repère de façon sûre, en-dehors des quelques armements vers Saint-Domingue assurés par Armez du Poulpry, que deux entreprises vers les États-Unis : le vaisseau Les Bons Amis est à Baltimore en 1783 ; La Ville d'Ostende, brigantin de 90 tonneaux, armé au Légue le 20 mai 1783 par le Paimpolais Pierre Serel, est du 21 août au 3 octobre à Philadelphie, et le 10 mai 1784 de retour à Paimpol¹⁰. Mais cette dernière tentative au moins est un échec : en 1817 Pierre Serel doit partir à Philadelphie régler les affaires laissées pendantes par son père du fait des années révolutionnaires. Paimpol connaît alors les États-Unis et les Américains, mais de fort loin. La séquence 1797-1800 prend donc tout son sens.

En aval, de même, la rencontre a été largement freinée. Les archives révèlent sous l'Empire la présence de marchands américains à Guingamp et à Tréguier¹¹, mais pas à Paimpol. Pourtant je ne peux m'empêcher de conjecturer : les Américains présents contre leur gré entre 1797 et 1800, la Paimpolaise Angélique Barré a dû les rencontrer, au moins avoir conscience de leur présence. Née le 27 octobre 1777¹² de Jeanne Tropel et d'Hilarion Barré, « capitaine de barque » au moment de son mariage et « capitaine de navire » au moment de la naissance de sa fille aînée, elle est issue d'un milieu socioprofessionnel à même de fréquenter l'ensemble de la communauté maritime et de discuter de ces vaisseaux américains pris par les corsaires au milieu de vaisseaux anglais ou autres. Le 21 octobre 1802, elle témoigne que Paimpol est une ville décidément ouverte au monde en épousant Jean Rodolphe Giovanoly, dont

le nom sera rapidement transformé en Joanoly mais était plus probablement Giovanelli. Il est en effet né le 22 août 1780 dans la petite ville montagnarde de Bondo, dans les Grisons, à la frontière avec le duché de Milan. Les témoins du mariage disent bien le milieu dans lequel les époux s'insèrent, qui est celui d'Angélique plus que de Jean Rodolphe : un négociant (François Bré, qui n'est pas parmi les plus importants de la place) et trois marins (Jean Barré, Pierre Le Floch et Pierre Gouet). Giovanoly, lui, est pâtissier, ce qui semble une étrangeté. La date de son arrivée est inconnue, mais il est né en 1780 et n'est sans doute pas en Bretagne avant la fin des années 1790 : que fait ce pâtissier des Grisons à Paimpol ?

En fait il n'est pas seul : Hans Caspar, pâtissier suisse, arrive en 1810 à Saint-Brieuc depuis Belfort¹³, tandis que le 21 octobre 1803 un certain Laurent Zebetti, vitrier venu des Grisons était arrêté par la gendarmerie alors qu'il travaillait depuis deux mois à Quintin¹⁴. Plus encore, dès 1789 deux pâtissiers des Grisons sont de passage à La Rochelle¹⁵ et laissent penser qu'il y aurait là un vaste réseau de migrations temporaires de montagnards suisses. Mais l'un d'entre eux au moins n'est pas rentré dans les Grisons puisqu'il s'est marié à Paimpol et s'y est installé – de même que son frère aîné Antoine, qui décède au même endroit en 1820.

Jean Rodolphe Giovanoly et Angélique Barré ont eu neuf enfants mais seul l'aîné, Rodolphe, m'intéresse ici. Né le 12 août 1803, il n'a laissé aucune trace archivistique jusqu'en 1819, tout juste peut-on lui supposer une enfance et une jeunesse sur le port de Paimpol, ouvert à tous les vents et bruissant des rumeurs du monde qui parviennent là en même que les navires et leurs équipages, comme lorsque les Américains y furent amenés juste avant sa naissance. En juillet 1819 voilà Rodolphe en route vers Saint-Malo¹⁶ et il est tentant d'y voir la première étape d'un long voyage aussi improbable a priori que celui qui avait conduit son père auprès de sa mère. Car le 1^{er} mai 1822, il entre au séminaire Sainte-Marie des Barrens¹⁷, dans le Missouri, avec comme objectif de devenir prêtre dans la vallée du Mississippi ou même plus à l'ouest encore. Sa mère avait vu des Américains à Paimpol, lui est parti aux États-Unis et veut y travailler.

Le séminaire de Sainte-Marie des Barrens a été fondé en 1818 non loin de Sainte-Geneviève par les lazaristes (la Congrégation de la Mission), qui dans le Missouri sont issus d'un flux italien du fait d'un accord passé en novembre 1815 par M^{gr} Dubourg et Felice de Andreis. Le premier, évêque de La Nouvelle-Orléans, donc de l'ensemble de la Louisiane, était allé chercher en Europe entre 1815 et 1817 un clergé pour son diocèse. Quelques années après que Benoît-Joseph Flaget eût procédé de même pour son diocèse de Bardstown il participait à l'invention d'une tradition. Les quelque quarante évêques français des États-Unis feront tous de même, recrutant sitôt nommés leur clergé en Europe, au sein de leurs propres réseaux. Dubourg avait en l'oc-

currence ramené avec lui dans la Haute-Louisiane, qui deviendrait Missouri en 1820, des prêtres flamands, italiens et français pour la plupart. Le mouvement s'inscrit pleinement dans l'ère des révolutions : la migration ecclésiastique vers les États-Unis a été lancée du fait de la rencontre entre la révolution américaine qui créait un besoin de clergé pour le nouveau pays et la Révolution française qui chassait de nombreux prêtres de France ; elle s'est amplifiée du fait de la Restauration, comme réaction à ce qui a été perçu comme la catastrophe révolutionnaire¹⁸.

Rodolphe Joanoly ne fait pas partie du groupe de prêtres arrivés avec Dubourg et son chemin vers Sainte-Marie demeure mystérieux. Il n'avait sans doute pas commencé sa formation ecclésiastique en France (il n'y a en tout cas pas de trace de lui dans les séminaires de Rennes ou de Saint-Brieuc), les raisons de son départ sont donc impossibles à déterminer : a-t-il même pris le chemin du Missouri en sachant ce qu'il allait y trouver ? Le seul élément de certitude est apporté par le registre des élèves du séminaire. Joanoly est le trente-quatrième inscrit d'un établissement encore très modeste. Ceux qui entrent au séminaire en cette même année 1822, et qu'il fréquente donc, sont de deux sortes. Il s'agit d'une part de fils des bonnes familles de la région, francophones ou anglophones, qui profitent de l'ouverture du premier établissement scolaire local sans volonté d'accéder à la prêtrise. Et d'autre part de jeunes Européens, comme lui, venus d'Irlande, d'Italie ou de France achever leur formation pour entamer une carrière missionnaire. Parmi eux l'Auvergnat Jean-Marie Odin, (recruté à Lyon, comme beaucoup des membres du réseau lancé par Dubourg), futur évêque de Galveston et archevêque de La Nouvelle-Orléans¹⁹, fait déjà figure de modèle. Le lazariste italien Rosati, auxiliaire de Dubourg et son futur successeur (quand Saint-Louis sera érigé en siège diocésain en 1826) le prend sous son aile et l'espère pour la Congrégation de la Mission, afin d'œuvrer à la fois auprès des catholiques locaux, des « sauvages » et des protestants qu'il faut convertir, des enjeux bien saisis par le jeune séminariste²⁰.

Joanoly est très loin de tout cela : il quitte le séminaire dès le 21 novembre 1822, après à peine sept mois d'études et en évoquant, pour le regretter, un « égarement » de sa part. Un courrier daté de Bardstown, siège épiscopal voisin, en mars 1823, laisse planer le doute sur le sort immédiat du jeune homme mais un lot de treize missives envoyées par le Paimpolais à Rosati entre 1827 et 1830 éclaire un peu l'affaire²¹. Joanoly est alors de retour chez ses parents, sauf lorsqu'entre septembre 1828 et le début d'année 1830 il est professeur de mathématiques remplaçant au Havre, et désespère de son sort, faisant assaut de larmes pour convaincre l'évêque de sa vocation sacerdotale et se flagellant sans cesse de son échec aux Barrens. Cet échec le poursuit encore longtemps : il raconte qu'alors qu'il avait presque convaincu l'évêque de New York, Dubois, de passage au Havre en 1830, de le recruter pour son

collège, « quelques personnes peu charitables le dissuadèrent de cette bonne intention, lui donnant connaissance de [son] imprudente évacion des Barrens, et des motifs de plainte que [Rosati] avait de [lui] ». La solution est simple, pour Joanoly : seul Rosati « peut mettre fin à cette oppression, en [le] rappelant auprès de [lui]²² ». C'est sur cet appel, aussi vain que les précédents, que se clôt la dernière lettre de l'ancien séminariste. Sa trace se perd ensuite : il est absent de l'état-civil comme des recensements paimpolais, contrairement à certains de ses frères (ses sœurs sont mortes jeunes), deux pâtisseries et un marin.

HISTOIRE ATLANTIQUE, HISTOIRE CONNECTÉE.

La promenade que je viens de proposer ressort de l'histoire atlantique comme de l'histoire connectée. Il serait vain de vouloir proposer ici un bilan de ces deux champs qui s'entrecroisent et se répondent sans cesse, comme ceux, parallèles, de l'histoire globale/mondiale et de l'histoire comparée. Il n'est pas un mois depuis une quinzaine d'années sans que paraisse un bilan ou une réflexion historiographique en la matière et les synthèses récentes n'y changent rien²³. Elles ne marquent pas la fin du dynamisme du champ mais peut-être sa relance, n'épuisant ni les pistes envisagées ni les critiques. Je me contenterais ici des quelques brèves remarques que permettent des corsaires malouins et un séminariste paimpolais.

Premièrement, je suis toujours frappé par la nature américano-centrée de cette historiographie, qui explique en partie les fortes réticences initiales (et lentes à disparaître) des historiens français. Elle est d'abord institutionnelle puis intellectuelle, fondée sur un oubli des historiographies non étatsuniennes (lui-même adossé à la faible pratique des langues étrangères chez les historiens américains) qui se manifeste dans l'impossibilité de dialoguer avec un courant qui depuis les années 1950 et 1960, dans le fil de l'école des Annales, envisageait déjà une histoire à l'échelle atlantique et plus encore dans le peu de connaissance qu'ont les historiens étasuniens des travaux de leurs collègues étrangers. Il est toujours étonnant de constater que des articles concernant l'Amérique hispanique – mais il en est de même pour tous les horizons géographiques – dans des revues nord-américaines ne comportent pour ainsi dire que des références en anglais. Et l'usage de la bibliographie n'est que le reflet d'un accès aux sources limité, peu atlantique et encore moins connecté. L'histoire pratiquée confine souvent, pour reprendre le mot d'Edward Pompeian, à un « global U-Turn », à un retour à une histoire des États-Unis après un passage par l'étranger dont on peine parfois à saisir le sens heuristique²⁴. De ce point de vue, le positionnement des historiens non-étasuniens est fondamental. Deux voies s'offrent à eux : construire des ponts en étudiant la relation euro-américaine ou « going native », c'est-à-dire devenir

un historien étatsunien en termes de sujets de recherche, d'archives comme de langue d'usage²⁵. La deuxième voie est celle que l'on m'avait recommandée durant mes études doctorales mais je serai très nuancé sur la question car il me semble au contraire que l'on a tout à gagner à ne pas se fondre dans la masse étatsunienne mais bien à croiser le plus possible les influences, les méthodes, les sources et les manières d'écrire des deux rives de l'océan. D'autant plus si l'on veut pratiquer sans œillères une histoire atlantique pensée comme une histoire des connexions. En proposant de partir de Paimpol, je pense avoir un pied de chaque côté de l'océan, à parts égales.

Deuxièmement, l'histoire atlantique reste souvent une manière de repenser l'histoire des empires coloniaux jusqu'à leur terme dans une ère des révolutions que les historiens ont tendance à terminer trop vite²⁶. Penser la périodisation est fondamental et c'est pourquoi j'ai suivi Rodolphe Joanoly jusqu'en 1830. Il raconte dans sa dernière missive à Rosati, le 24 juillet, le débarquement d'Alger, sans savoir que le lendemain Charles X publiera les ordonnances de Saint-Cloud qui enclencheront la révolution, laissant une curieuse impression de triomphe de la foi sur « la plage africaine » à la veille d'un bouleversement dont on ne saura pas à quel point il touche notre Paimpolais. Si les historiens de l'Europe savent depuis longtemps que l'ère des révolutions n'est pas close en 1815, les historiens nord-américains commencent juste à l'apercevoir également en repensant les Rébellions du Bas-Canada en 1837-1838, l'année 1848 à l'échelle atlantique, ou la Guerre de Sécession comme l'échec d'une guerre d'indépendance nationale – mais les historiens de l'Europe à leur tour ne voient pas ces connexions. La séquence 1789-1815, si elle a sa cohérence en soi, ne peut être comprise que dans une phase plus large, dont elle est le nœud et qui est décrite par Rheinart Koselleck comme le *Sattelzeit*, entre les années 1750 et les années 1860. Elle se caractérise par d'intenses renversements géopolitiques, l'émergence du principe national et de formes de démocratisation libérale, associés à des changements sociaux qui mèneront à une société de classes, à l'industrialisation et à une mutation du capitalisme²⁷. C'est cet aspect des années 1789-1815 que j'ai voulu reconstruire par le récit paimpolais en posant comme centre l'épisode de la Carolina, moment d'une rencontre dense, socialement et culturellement, entre Paimpol et les États-Unis, rendu possible par la confrontation de deux révolutions ayant cessé de se comprendre tant l'une pense s'achever dans le conservatisme fédéraliste et l'autre se cherche encore une voie de sortie dans la radicalité. En amont, avant 1792 (date plus marquante en la matière que 1789²⁸) le commerce permettait d'autres opportunités, d'autres visions, et en aval ces deux mêmes révolutions ont conjointement envoyé, avec un effet de moyenne durée jusqu'aux années 1820, Rodolphe Joanoly dans le Missouri en quête à la fois d'un idéal missionnaire et d'une aventure américaine.

Mais ce récit déployé en éventail autour de l'axe 1799 entraîne un troisième questionnement, celui de la forme que peut prendre un récit connecté. Emma Rothschild affirmait que la microhistoire, en analysant les connexions à l'échelle des individus, devait désormais permettre de connecter les échelles narratives, le micro et le macro, et donc de faire de l'histoire globale, ce que Francesca Trivellato proposait également tandis qu'en poussant plus loin la conceptualisation Tonio Andrade en arrivait à l'idée d'une « microhistoire globale », en partant du principe que la complexité des connexions ne se lit jamais mieux que dans les destins individuels dont l'exceptionnalité révèle des formes de normalités a priori impensées par les historiens²⁹. Mais un séduisant oxymore ne doit pas tenir lieu de programme unique et cette forme d'écriture n'est valide que si l'historien ne renonce pas à l'analyse au profit de la narration : tout littéraire qu'il est et qu'il doit rester (et je suis le premier à aimer retrouver des histoires en archives et à les raconter), le récit historien doit être analytique, ne pas se limiter en l'occurrence au constat de vies éclatées marquées par des logiques globalisées. Car il lui faut dévoiler les tensions entre les logiques sociales et les individus qui les portent, les forment, y adhèrent ou tentent d'y échapper, retrouver les structures dans lesquelles s'insèrent ou contre lesquelles luttent les individus. De plus la logique microhistorique tend à privilégier les réseaux interpersonnels, ce qui ne doit pas devenir un moyen de niveler les relations sociales, donc de se priver de tout récit de domination au profit d'un récit de la fluidité, des opportunités individuelles dans un monde offrant in fine toutes les libertés à ceux qui savent les prendre : une sorte de panégyrique de la société libérale. Le risque en unifiant le monde par le récit historique des connexions est de ne plus en voir les segmentations multiples. Si « ce sont les individus qui ont donné un sens à l'univers atlantique³⁰ », que reste-t-il des sociétés ? En tant que praticien d'une science sociale, ce sont les individus en tant qu'ils font société qui m'intéressent.

En ce sens le récit que j'ai produit depuis Paimpol n'offre qu'une première approche. Il faudrait par exemple croiser le récit de l'enquête sur la Carolina avec les autres cas afin d'aboutir à un portrait de groupe des individus concernés par la rencontre et des modalités de cette dernière – et je dirais même qu'il y aurait une enquête globale sur le sujet à mener depuis les côtes bretonnes ou plus largement encore, sans renoncer au récit initial. De même le commerce américain de Paimpol doit être inséré dans les flux généraux depuis Paimpol d'une part et dans les flux régionaux vers les Amériques d'autre part. Le parcours de Joanoly ne peut être vraiment compris qu'en mesurant et en reconstituant les vastes migrations depuis les Grisons et les flux de missionnaires vers les États-Unis, sans oublier évidemment qu'il faudrait tracer un tableau de Paimpol au début du XIX^e siècle pour saisir la singularité du héros de l'histoire. L'alliance entre l'individu et les structures, donc aussi entre deux types de récit, est délicate à construire, dans un contexte historiographique

où le primat de l'histoire culturelle et le tournant linguistique ont souvent fait oublier l'usage des chiffres, aux États-Unis encore plus qu'en France et jusqu'en histoire économique³¹. Loin de moi l'idée de fétichiser les chiffres et les données statistiques: il faut s'en servir en étant conscient du fait qu'ils ne disent rien d'autre que ce que l'historien veut leur faire dire et sont une construction comme tous les autres outils du récit auxquels ils doivent être joints dans une logique de jeux d'échelles spatiales et sociales³² auxquels doivent répondre autant d'emboîtements de techniques narratives.

UNE IMPOSSIBLE TYPOLOGIE

Sur ces bases, la journée d'étude organisée le 13 novembre 2015 à La Rochelle, durant laquelle la plupart des communications ci-après ont été présentées, devait également permettre de réfléchir à une typologie des rencontres et des acteurs de la rencontre entre Français et États-Uniens entre 1789 et 1815. Force est de reconnaître que toute typologie est caricaturale car elle tend à négliger les relations, les croisements, les superpositions et indécisions identitaires. Elle vise à mettre de l'ordre, mais un ordre rétrospectif éminemment illusoire. Tout juste me permettrai-je ici d'esquisser un tableau d'ensemble des individus et des groupes sociaux et professionnels présents dans ce volume.

Le lecteur croiera donc des diplomates, Français en poste aux États-Unis ou Américains en poste en France, mais aussi décideurs dans les ministères des deux rives qu'ils soient en poste aux USA, en un temps où beaucoup peuvent être également affairistes et de toutes façons membres des élites locales des lieux qu'ils fréquentent. Parmi ces élites, les marchands occupent une bonne place, ceux des ports atlantiques bien sûr, de Paimpol à La Nouvelle-Orléans, mais il faut imaginer derrière eux des réseaux entiers et donc penser la profondeur des territoires, les hinterlands qui participent des systèmes atlantiques, de Paris à la vallée de l'Ohio. Ce sont également, dans les mêmes espaces et entrecroisant les clientèles, des spéculateurs qui s'agitent en espérant des bénéfices des terres conquises sur les Britanniques et les nations indiennes. Ces hommes sont aussi pour partie des exilés, un monde encore mal connu car d'une extrême variété: au-delà de quelques figures connues il faudrait idéalement d'une part croiser des itinéraires individuels moins évidents et des analyses quantitatives qui permettraient de pénétrer une société exilée socialement diversifiée et d'autre part enchevêtrer les raisons de l'exil à une époque où les Français peuvent fuir la Révolution comme un bloc, la Terreur seule, la révolution haïtienne dans ses différentes phases, l'Empire napoléonien ou le retour des Bourbons, ce qui peut entraîner de surcroît des mouvements pendulaires et des rencontres inattendues. Les missionnaires, eux, ne doivent pas

être traités à part, comme l'historiographie le fait trop souvent, les historiens du catholicisme pouvant se plaire dans une niche où les autres les ignorent bien volontiers. Ce sont des migrants insérés dans cette histoire atlantique, et ce sont aussi souvent des exilés, pour ceux qui quittent la France dans les années 1790 du moins, et tous connaissent des itinéraires de mobilité large, en Europe car le premier exil peut être espagnol, anglais ou italien, comme en Amérique où les lieux de travail ne manquent pas, de Baltimore à Cuba et Saint-Louis. Et puis il y a tous ceux, oubliés souvent qui ne sont apparemment rien de tout cela, comme Waldemard et Charlotte Mentelle dans les pages suivantes : ni marchands, ni spéculateurs, ni exilés, ni missionnaires, ni diplomates, ce sont simplement des migrants dont le choix est dicté par un entrecroisement de facteurs dont la lisibilité est compliquée par le contexte révolutionnaire – mais dont les choix, justement, éclairent ce temps des révolutions à l'échelle atlantique.

Tangi VILLERBU
Université de La Rochelle

NOTES

1. BONNEL Ulane, *La France, les États-Unis et la guerre de course (1797-1815)*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1961 ; MARTIN-DEIDIER Annick, « La guerre de course à Saint-Malo de 1688 à 1814 », thèse d'histoire, université Paris 4, 1976 ; AUMONT Michel, *Les corsaires de Granville. Une culture du risque maritime (1688-1815)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014 ; MARZAGALLI Silvia, *Bordeaux et les États-Unis, 1776-1815. Politique et stratégies négociantes dans la genèse d'un réseau commercial*, Genève, Droz, 2015 ; PICHEVIN Hervé et PLOUVIEZ David, *Les Corsaires nantais pendant la Révolution française*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.
2. Sur les prises traitées à Paimpol en général, DROGUET Alain, « Les corsaires de la République (1797-1800), d'après les archives du tribunal de commerce de Paimpol », *Mélanges de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, 1983, p. 207-226. Jean-François JACQ, *L'Âge d'or des corsaires. 1643-1815. Morlaix-Paimpol-Bréhat-Binic*, Rennes, Apogée, 2011. Le cas de la Carolina fait l'objet d'une brève notice dans WILLIAMS Greg H., *The French Assault on American Shipping: A History and Comprehensive Record of Merchant Marine Losses, 1783-1813*, Jefferson, McFarland & Co, 2004, p. 91.
3. Je m'inscris donc ici dans la voie ouverte par ROULEAU Brian, *With Sails Whitening Every Sea: Mariners and the Making of an American Maritime Empire*, Ithaca, Cornell University Press, 2014 ; et PERL-ROSENTHAL Nathan, *Citizen sailors: Becoming America in the Age of Revolution*, Cambridge, The Belknap Press of Harvard University Press, 2015.
4. Le dossier archivistique est épais, comme la plupart des dossiers de prise, car il comprend non seulement les interrogatoires et les décisions de justice mais l'ensemble des pièces confisquées sur le navire et permettant de faire avancer la procédure, notamment de déterminer s'il s'agit d'une bonne ou d'une mauvaise prise. Archives départementales de Côtes-d'Armor (ADCA), 217 L 55, archives du tribunal de commerce de Paimpol, 16 germinal an VII, la Caroline.
5. GILJE Paul, *Free Trade and Sailor's Rights in the War of 1812*, New York, Cambridge University Press, 2013, revient sur la presse britannique des marins américains depuis la Révolution.
6. ADCA, 217 L 67, archives du tribunal de commerce de Paimpol, 5 pluviôse an VIII, le Delight.

7. GOULD Eliga, *Among the Powers of the Earth: The American Revolution and the Making of a New World Empire*, Cambridge, Harvard University Press, 2012
8. Sur Paimpol, BAILLY Nathalie, « Paimpol au XVIII^e siècle », mémoire de maîtrise, université de Rennes 2 – Haute-Bretagne, 1991 ; RALON Gilles, « Commerce maritime et négociants à Paimpol et Bréhat, 1750-1793 », mémoire de maîtrise, université de Bretagne Occidentale, 1999. Une mise en perspective dans NIÈRES Claude, *Les villes de Bretagne au XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004. Sur la période révolutionnaire, CHEVRIER Patrick, *Paimpol dans la Révolution, 1789-1795*, Paimpol, DGH, 1989.
9. Archives municipales de Paimpol (AMP), 2F2, boîte 25, papiers Le Bigot. La banque Hogguer Grand est par ailleurs en affaires avec les États-Unis, mais cela ne fait pas un lien entre Paimpol et les États-Unis.
10. RALON Gilles, « Commerce maritime... », op. cit., p. 61. et BAILLY Nathalie, « Paimpol... », op. cit., p. 103.
11. ADCA, 4 M 312, contrôle des étrangers : John Currie est présent à Guingamp au moins entre 1806 et 1811 ; trois marchands sont de passage à Tréguier en 1807.
12. Les éléments de l'histoire familiale d'Angélique Barré, de son mari et de son fils aîné sont en grande partie des registres paroissiaux et d'état-civil de Paimpol.
13. ADCA, 4 M 312, contrôle des étrangers, le secrétaire général du Bureau des Passeports au pré-fet des Côtes-du-Nord, 24 mai 1810.
14. Ibid., rapport de gendarmerie du 27 vendémiaire an XII.
15. LE FAHLER Christophe, « Hommes et femmes en mouvement au temps des révolutions », mémoire de master 2, université de La Rochelle, 2016, p. 10.
16. AMP, 2J2, boîte 3, registre des passeports, 22 mars 1813-27 février 1827. Passeport n° 215, Rodolphe Joanoly.
17. DePaul University Archives, John T. Richardson Library, Special Collections, DeAndreis Rosati Memorial Archives, St Mary's of the Barrens Seminary, Box 37, folder 1, registre des étudiants.
18. VILLERBU Tangi, « "Ramener une colonie de bons missionnaires." Le recrutement de prêtres européens pour les États-Unis au XIX^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 56-3 (2009), p. 33-65. Sur le séminaire de Sainte-Marie, deux références témoignent des problèmes d'une certaine historiographie catholique étasunienne, insérée au cœur de l'institution, prisonnière d'un récit héroïque plein de figures de pionniers et qui peine à utiliser les sources pourtant abondantes mais souvent en français pour les années de fondation : POOLE Stafford, C. M., « The Founding of Missouri's First College: Saint Mary's of the Barrens, 1815-1818 », *Missouri Historical Review*, LXV, 1 (1970), p. 1-22 et JANET Richard J., « The Era of Boundlessness at St. Mary's of the Barrens, 1818-1843: A Brief Historical Analysis », *Vincentian Heritage Journal*, vol. 31, 2 (2012), [<http://via.library.depaul.edu/vhj/vol31/iss2/3/>], consulté le 12 avril 2017. Sur Dubourg, MELVILLE Annabelle M., *Louis William DuBourg, Bishop of Louisiana and the Floridas, Bishop of Montauban, and archbishop of Besançon, 1766-1833*, Chicago, Loyola University Press, 1986.
19. FOLEY Patrick, *Missionary Bishop: Jean-Marie Odin in Galveston and New Orleans*, College Station, Texas A&M University Press, 2013.
20. Œuvres Pontificales missionnaires, Archives de l'Association de la Propagation de la Foi, F-83 Saint-Louis, Jean-Marie Odin à Jean Cholleton (directeur du grand séminaire de Lyon), 22 octobre 1822.
21. Archives de l'archevêché de Saint-Louis, dossier Rodolphe Joanoly, Joanoly à Rosati, 20 novembre 1822, 8 mars 1823, et 1827-1830.
22. Ibidem, Joanoly à Rosati, 24 juillet 1830.
23. CANNY Nicholas et MORGAN Philip (éd.), *The Oxford handbook of the Atlantic world, c.1450-c.1850*, New York, Oxford University Press, 2011 et MILLER Joseph C. (éd.), *The Princeton companion to Atlantic history*, Princeton, Princeton University Press, 2015.
24. POMPEIAN Edward P., « Mind the Global U-Turn: Reorienting Early American History in a Global and Commercial Context », *Journal of the Early Republic*, 36, 4 (Winter 2016), p. 715-752.
25. BARREYRE Nicolas, EDLING Max, MIDDLETON Simon, SCANLON Sandra et WAWRZYCYK Irmina, « "Brokering" or "Going Native": Professional Structures and Intellectual Trajectories for European Historians

- of the United States », *American Historical Review*, vol. 119 Issue 3 (June 2014), p. 760-770, à compléter par BARREYRE Nicolas, HEALE Michael, TUCK Stephen et VIDAL Cécile (dir.), *Historians Across Borders: Writing American History in a Global Age*, Berkeley, University of California Press, 2014 et à comparer avec DOWNS Laura Lee et GERSON Stéphane (dir.), *Pourquoi la France ? Des historiens américains racontent leur passion pour l'Hexagone*, Paris, Le Seuil, 2007.
26. A contrario, l'histoire « globale » est très contemporaine.
27. Voir sur ces questions OSTERHAMMEL Jurgen, *The Transformation of the World: A Global History of the Nineteenth Century*, Princeton, Princeton University Press, 2014 [2009].
28. MARZAGALLI Sylvia, *Bordeaux...*, op. cit.
29. ROTHCHILD Emma, *The Inner Life of Empires. An Eighteenth-Century*, Princeton, Princeton University Press, 2011 ; TRIVELLATO Francesca, « Is There a Future for Italian Microhistory in the Age of Global History ? », *California Italian Studies*, 2, 1 (2011), [<http://escholarship.org/uc/item/0z94n9hq>], consulté le 12 mai 2017 ; ANDRADE Tonio « A Chinese Farmer, Two African Boys, and A Warlord: Toward a Global Microhistory », *Journal Of World History*, 21, 4 (2011), p. 573-591.
30. MIMEAULT Mario, « Du Golfe Saint-Laurent aux côtes de Bretagne et de Normandie (1713-1760). L'Atlantique, un monde d'interactions et de solidarités », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 67, 1 (été 2013), p. 8.
31. MAJEWSKI John, « U.S. History in a Statistical Age », *The American Historian*, 2 (2014), p. 24-27 ; ROSENTHAL Caitlin, « Seeking a Quantitative Middle Ground: Reflections on Methods and Opportunities in Economic History », *Journal of the Early Republic*, 36, 4 (Winter 2016), p. 659-680.
32. REVEL Jacques (éd.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard/Le Seuil, 1996.